



INFO PRESSE

CONTACT PRESSE

Jean-Paul AMARY

Tél : 01 43 61 23 38 / 06 07 30 73 79

E-mail : jean-paul@amary.com

OPCALIA Champagne-Ardenne

Corinne Valentin

Tél : 03 26 21 30 14

corinne.valentin@opcalia-ca.com

Afin d'aider les entreprises à lutter contre la crise

OPCALIA Champagne-Ardenne propose un nouveau dispositif d'accompagnement global des entreprises et six modules de formation à la gestion des entreprises et des ressources humaines

Reims, le 2 mars 2010 – Afin d'aider les entreprises à lutter contre la crise, OPCALIA Champagne-Ardenne propose un nouveau dispositif d'accompagnement global des entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan de formation et de gestion des ressources humaines. Le dispositif comprend en amont une analyse des besoins menée par un expert qui accompagne l'entreprise pendant tout le processus puis l'élaboration d'un programme de formations élaboré sur mesure à partir des six modules de formation proposés pour la gestion des entreprises et des ressources humaines du dispositif.

Ce dispositif s'intègre dans le cadre d'une convention d'Engagement pour le Développement des Emplois et des Compétences (EDEC) signée entre le MEDEF Champagne-Ardenne et l'Etat qui permet aux entreprises de bénéficier d'un accompagnement financier substantiel et de l'expertise d'OPCALIA en matière d'identification de leurs besoins, de portage, de financement et de gestion du projet.

Les six modules de formation proposés dans le cadre du dispositif concernent la gestion de l'entreprise et des ressources humaines : Gérer les emplois et les ressources humaines ; La valorisation de l'expérience professionnelle ; la transmission des savoirs acquis dans l'entreprise ;

la professionnalisation de salariés des entreprises de service ; la sécurisation des parcours professionnels de tous les salariés ; et la sécurisation des parcours professionnels des seniors.

Gérer les emplois et les ressources humaines

Ce premier module de formation vise l'accompagnement de l'entreprise dans la gestion des emplois et des ressources humaines car la gestion des emplois et des Ressources Humaines est un des facteurs qui conditionnent la réussite et la compétitivité de l'entreprise. Il est suivi d'ateliers pratiques.

La valeur de l'expérience

Ce second module de formation traite de l'anticipation des mutations démographiques par le biais de la valorisation de l'expérience professionnelle.

Transmettre les savoirs

Le troisième module concerne la pérennisation des compétences et des savoirs acquis au sein de l'entreprise.

Le cas particulier des entreprises de services

Le quatrième module de formation s'attache plus spécifiquement aux entreprises de service. Il est axé sur la professionnalisation des salariés dans une optique de satisfaction de la clientèle.

Sécuriser les parcours professionnels

Le cinquième module, pour sa part, se situe dans l'optique de la Formation Tout au Long de la Vie : Maintenir, développer et valoriser, tout au long de la vie, les compétences des salariés afin de renforcer les qualifications et favoriser l'employabilité.

Sécuriser les parcours professionnels « seniors »

Le dernier de ces modules concerne plus particulièrement la sécurisation des parcours professionnels des seniors. Dans le contexte actuel de vieillissement de la population salariée et des contraintes réglementaires en matière d'emploi, il est, en effet, important de proposer aux seniors une sécurisation de leur seconde partie de carrière.

Commentant cette annonce, Jean-Marie HOLVOET, Président OPCALIA Champagne-Ardenne, déclare : *La formation est un acte de gestion qui s'inscrit dans une vision globale de l'entreprise et c'est dans ce cadre que nous avons mis au point cette démarche globale d'accompagnement des entreprises. La Gestion des Emplois et des Ressources Humaine étant un des facteurs qui*

conditionne la réussite et la compétitivité de l'entreprise, ce dispositif comprend des formations impliquant tous les acteurs de l'entreprise.

A propos d'OPCALIA (www.opcalia.com)

OPCALIA est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) - interbranches, interprofessionnel et régional - au titre de la formation professionnelle (la professionnalisation auprès des entreprises relevant de l'interprofession et des branches partenaires ; le plan de formation en respectant les obligations de branches)

Il finance la formation des salariés via différentes mesures : plan de formation, contrats et périodes de professionnalisation, DIF, bilans de compétences, VAE.

- Définition et mise en œuvre de projets de formation ;*
- Ingénierie financière : articulation des différentes mesures de formation, cofinancements publics...;*
- Simplification administrative et financière ;*
- Service d'informations juridiques sur la formation ;*
- Mise à disposition d'outils d'information, d'aide à la décision...*

OPCALIA est le 3ème acteur national en matière de gestion de la Formation Professionnelle Continue et représente 38 000 entreprises adhérentes qui emploient 1,6 millions de salariés issues de 23 branches et secteurs d'activité ou de l'interprofession ; 410 M€ ont été collectés en 2009 au titre de la Formation Professionnelle des salariés (MSB 2008).

OPCALIA s'appuie sur un réseau de 28 opérateurs régionaux et de branche répartis sur tout le territoire avec un effectif de 510 collaborateurs.



Fonds social européen
In vest pour votre avenir